

**Photos prises par le ministère du Développement
durable, de l'Environnement et des Parcs
lors d'une visite de terrain
le 18 octobre 2005**

- #44: zone de dépôt des cendres de l'incinérateur - depuis 1994
- #45: idem (vue rapprochée)
- #46: secteur d'entreposage de ferraille compactée
- #49: secteur d'entreposage de matières résiduelles non incinérées - volume estimé à cette date à 9 000 m3
- #55: idem (vue rapprochée: absence de recouvrement pour éviter l'envol de matières résiduelles et préserver de la pluie
- #58: secteur d'élimination de matériaux secs
- #62: secteur prévu pour l'établissement du LET (ancienne sablière) - vue orientée vers le nord
- #73: idem - vue orientée vers le sud
- #74: aperçu de la distance entre le centre de gestion des matières résiduelles et la mer - eau souterraine en surface
- #75: vue d'ensemble orientée vers le sud-ouest - eau souterraine en surface
- #83: secteur prévu pour l'emplacement du LET - eau souterraine en surface





















